

# LES CONSEQUENCES DE L'OBJECTIF ZAN\* SUR L'IMMOBILIER ET L'URBANISME

# Objectifs pédagogiques et opérationnels

Comprendre la logique du ZAN\* en intégrant les grandes échéances pour les différents documents Connaître les outils d'urbanisme susceptibles d'impacter les porteurs de projets immobiliers

### \*Zéro Artificialisation Nette

#### **Public**

Toute personne souhaitant mettre à jour ses connaissances en matière d'urbanisme et d'aménagement

## Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Alternance d'exposés et de cas pratiques Projection du support de formation Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

## Pré requis

Connaître les notions fondamentales du droit de l'urbanisme

### Suivi et validation

Rapport de connexion Questions orales ou écrites (QCM) Evaluation de la formation en ligne

### **Durée – Modalités**

3h30

Présentiel ou distanciel synchrone (classe virtuelle)

## PROGRAMME DETAILLE

#### INTRODUCTION

Définition et objectifs du ZAN Encadrement juridique Principales jurisprudences

## 1. UN OBJECTIF ZAN DECLINE ESSENTIELLEMENT DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Les obligations opposables aux collectivités et groupement de collectivités territoriales L'intégration du ZAN dans les SCOT et le PLU

Les outils d'urbanisme opérationnel sur le ZAN (le droit de préemption ZAN et le sursis à saturer ZAN) Cas pratique : la traduction de l'objectif ZAN dans un PLU donné

### 2. UNE OPPOSABILITE INDIRECTE

Une absence d'opposabilité directe aux autorisations d'urbanisme ou actes fonciers Une opposabilité indirecte par le biais des documents d'urbanisme (au titre de l'intégration de l'objectif

ZAN dans le PLU et au titre du principe d'équilibre)
Cas pratique : l'exemple du triangle de Gonesse et du projet EuropaCity – Une lutte contre l'artificialisation en avance sur le ZAN

## 3. LES CONSEQUENCES IMMOBILIERES DU ZAN

Une incidence directe sur la valorisation des biens Une incidence sur le développement des projets immobiliers

Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016

Tél: 01.45.61.58.60 – contact@custom-formation.com – www.custom-formation.com

SIRET: 523 075 315 00029 - N° de déclaration d'existence: 11 75 52402 75